

Politique en matière de sécurité alimentaire

Mis à jour en date du 03-04-2025



Table des matières

Table des matières	1
Politique en matière de sécurité alimentaire	2
1. Reconnaissance du territoire	2
2. Champ d'application	3
3. Définitions	3
4. Contexte	3
4.1. Causes de l'insécurité alimentaire	3
4.2. Université McGill	4
4.3. Autres Universités	6
5. Mandats	6
6. Responsabilité	8

Politique en matière de sécurité alimentaire

Adoptée par le conseil législatif : 09-03-2023

Modifiée par le conseil législatif : 03-04-2025

Ratifiée par le conseil d'administration : 08-04-2025

Date d'expiration : 01-05-2030

[Lien vers la motion](#) [\[Amendement\]](#)

1. Reconnaissance du territoire

L'AÉUM reconnaît que l'Université McGill est située sur le territoire traditionnel et non cédé des nations Anishinaabe et Haudenosaunee. L'AÉUM reconnaît et respecte ces nations en tant que gardiennes traditionnelles de la terre et de l'eau sur lesquelles elle est située aujourd'hui. En outre, l'AÉUM s'engage à respecter les lois et les coutumes traditionnelles de ces territoires. La présente politique reconnaît la contribution de l'Université McGill au rôle historique et continu du colonialisme sur Tiohtià:ke/Montréal et l'île de la Tortue. Reconnaissant comment le projet colonial vise à exploiter les terres et les ressources sur les territoires d'une pluralité de communautés autochtones, les systèmes alimentaires autochtones et l'exercice d'obtention de nourriture ont été entravés par les activités coloniales. À l'échelle de l'île de la Tortue, les impacts de l'insécurité alimentaire sont ressentis de manière disproportionnée par les communautés autochtones, y compris les problèmes d'accès à la participation communautaire à la production alimentaire, en particulier par les communautés du Nord. La présente politique reconnaît non seulement l'histoire de l'injustice alimentaire subie par diverses communautés autochtones, mais affirme également la valeur des connaissances traditionnelles concernant les systèmes alimentaires durables et la réciprocité entre les terres, les plantes, les animaux et les personnes.

2. Champ d'application

La présente politique s'applique à toutes les personnes et à tous les organes de l'AÉUM concernés par la question de la sécurité alimentaire, ce qui peut inclure, mais sans s'y limiter, les membres dirigeants, les directions, les membres sénateurs, les conseils, les comités, les membres des comités, les clubs, les services et le personnel.

L'accent est mis sur les processus décisionnels, les campagnes politiques et les services liés à la sécurité alimentaire offerts par l'AÉUM. La présente politique vise à souligner le besoin de services alimentaires abordables et accessibles sur le campus et à servir de guide pour ses services et son plaidoyer en la matière.

3. Définitions

3.1. **La sécurité alimentaire**¹ se réfère à l'accès physique et économique à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour répondre aux besoins alimentaires et aux préférences alimentaires d'une personne pour un mode de vie actif et sain. La sécurité alimentaire comporte quatre dimensions : la disponibilité physique, l'accès économique et physique, la valeur nutritionnelle et la stabilité de l'accès.

3.2. **Désert alimentaire** se réfère à une région avec un accès limité à des aliments abordables et nutritifs. Les déserts peuvent apparaître comme un produit de prix élevés, d'emplacement géographique ou de réseaux de transport insuffisants.

3.3. **La souveraineté alimentaire** se réfère au droit d'accéder à une alimentation saine et durable et à l'autodétermination sur les systèmes alimentaires².

¹ La Banque Mondiale. «[Ou'est-ce que la sécurité alimentaire ?](#)»

² Réseau pour une alimentation durable. «[La souveraineté alimentaire, qu'est-ce que c'est ?](#)»

4. Contexte

4.1. Causes de l'insécurité alimentaire

Le droit à l'alimentation est reconnu comme un droit humain fondamental dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et est défini par la disponibilité, l'accessibilité et l'adéquation - des critères qui s'alignent sur le concept de sécurité alimentaire. La politique alimentaire de 2019 du gouvernement canadien a identifié l'insécurité alimentaire des ménages comme un grave problème de santé publique lié à une mauvaise santé mentale, à une augmentation des taux de maladie et à une baisse des résultats scolaires.³

À l'Université McGill, l'insécurité alimentaire est motivée par des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, notamment la privatisation des services de restauration, la hausse des prix des cafétérias et des épiceries et le coût de la vie global à Montréal. Le fait que l'Université s'éloigne des services de restauration gérés par les membres du corps étudiant a contribué à rendre les repas sur le campus inabordables, en accordant la priorité au profit plutôt qu'à la sécurité alimentaire des membres du corps étudiant. Entre 2000 et 2007, McGill a remplacé huit cafétérias gérées par des étudiants par des fournisseurs de nourriture privés et, en 2010, a fermé l'Architecture Cafe malgré le fort soutien de la communauté étudiante.⁴ Contrairement à d'autres institutions, McGill ne subventionne pas les services de restauration de son campus, ce qui exacerbe encore les problèmes d'abordabilité.

Les tendances macroéconomiques plus générales - inflation, perturbations de la chaîne d'approvisionnement, changement climatique et inégalité de la richesse - ont aggravé l'insécurité alimentaire, les prix des aliments au Canada ayant augmenté de 11 % entre 2021 et 2022.⁵ Étant donné que cette crise s'aggrave, cette politique vise à formaliser l'engagement de l'AÉUM à plaider en faveur de la sécurité alimentaire et à soutenir les initiatives alimentaires communautaires à but non lucratif sur le campus.

³ Anisef, P., Robson, K., Maier, R., Brown, R. S. (2017) [Food Insecurity and Educational Outcomes : A Focus on TDSB Students](#). Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

⁴ Matt Chesser, (2010), «[Architecture Cafe shut down by McGill](#)», The McGill Tribune.

⁵ Allyson Fradella, (2022), [Derrière les chiffres : ce qui cause la hausse des prix des aliments](#)

4.2. Université McGill

À l'Université McGill, les services de restauration sur le campus sont devenus de plus en plus inabordables pour les membres du corps étudiant, les coûts augmentant depuis la publication initiale de cette politique à l'hiver 2023. Le coût du plan de repas obligatoire pour les membres du corps étudiant en résidence a augmenté de 35,5 % au cours des cinq dernières années seulement.⁶ Aujourd'hui, les membres du corps étudiant en résidence doivent payer un minimum de 6 300 \$ pour le plan de repas, qui comprend le plan de repas obligatoire et les dollars oneCard.⁷ Cela revient à 787,5 \$/mois pour les huit (8) mois de l'année scolaire typique, soit plus de 103 % de plus que ce que le Canadien moyen dépense en épicerie (300-400 \$ par mois).^{8,9} Cependant, bien que le service de logement étudiant et d'hôtellerie allègue que ce plan devrait durer toute l'année scolaire, de nombreux membres du corps étudiant signalent que ce montant est insuffisant pour payer trois repas quotidiens compte tenu des prix dans les salles à manger et qu'ils sont obligés de regarnir leurs comptes oneCard et Meal Plan avec plus de fonds. Même pour les membres du corps étudiant non résidents qui ne sont pas liés par le plan de repas, l'accès aux services de restauration du campus est idéal pour des repas rapides et pratiques entre les cours et d'autres activités.

Bien qu'il existe des programmes d'aide mutuelle alimentaire gérés par des membres du corps étudiant, leur capacité est limitée par le financement et le bénévolat étudiant. Le service de soupe végétalienne cuisine de minuit, par exemple, reçoit une forte demande, desservant environ deux cents membres du corps étudiant à chaque service de dîner. Ils fournissent également un programme de service solidaire (restauration) pour soutenir les initiatives qui n'ont pas le budget nécessaire pour fournir de la nourriture lors de leurs événements. Cependant, en raison de leur capacité, ils ne peuvent servir des repas qu'une ou deux fois par semaine, démontrant ainsi le besoin actuel de développer des solutions de rechange abordables sur le campus. D'autres programmes d'épicerie subventionnés ou gratuits comme le club étudiant pour l'accessibilité à la nutrition (SNAC) signalent également une forte demande étudiante qui dépasse leur offre. Enfin, le programme d'épicerie de l'AÉUM, qui a fait état d'une forte demande, a également été confronté à une administration inefficace et n'a donc pas pu desservir le maximum de membres du corps étudiant. En conséquence, la vice-présidence (affaires externes) a lancé une initiative de projet pilote à l'hiver 2025 pour modifier la portée du financement du programme d'épicerie de l'AÉUM afin d'englober la [création de la banque alimentaire de l'AÉUM](#), qui fournirait une solution plus durable et à long terme à l'insécurité alimentaire sur le campus grâce à une collaboration inter-campus avec des groupes étudiants et communautaires.

⁶ Adeline Fisher, (2022), [Rising prices are making on-campus eateries too expensive for students](#), The McGill Tribune.

⁷ McGill Food and Dining Services, plan résidentiel obligatoire, [frais et paiement 2022-2023](#).

⁸ Courtney Squire, (2022), «[The mandatory meal plan should be taken off the table](#)», The McGill Tribune.

⁹ [Rapport annuel sur les prix alimentaires 2025](#)

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



Au semestre d'hiver 2023, un groupe étudiant, soutenu par la VP (affaires externes), a commencé à se réunir autour de la question de la sécurité alimentaire sur le campus. Ce groupe comprenait des représentations de cuisine de minuit, du club étudiant pour l'accessibilité à la nutrition, de l'Environmental Residence Council et d'autres conseils de résidence, de Challah for Hunger, de Meal Care, d'ECOLE House, de la banque alimentaire de Milton Parc, de la McGill Undergraduate Geography Society (MUGS), des Macdonald Student-run Ecological Gardens (maintenant Élèves des Champs), de la Macdonald Campus Student Society (MCSS) et de l'AÉUM. Ces membres du corps étudiant ont lancé une [pétition](#) avec près de 2 000 signatures à ce jour et organisé une assemblée étudiante sur la question le 7 mars 2023. Ce groupe, connu sous le nom de Let's Eat, McGill, est devenu une campagne officielle de l'AÉUM lors de l'adoption de la première version de cette politique, le 9 mars 2023.

Cependant, cette campagne n'est pas restée active après le semestre d'hiver 2023. En conséquence, il existe toujours un besoin de plaidoyer global pour une sécurité alimentaire accrue sur le campus et des efforts connectés entre les groupes alimentaires sur le campus. Ce besoin, ainsi que les liens créés par la campagne Let's Eat, McGill, ont donné lieu à l'émergence de la McGill Food Coalition, qui prétend « agir comme un point central d'engagement et de collaboration entre le large éventail de projets alimentaires dirigés par les membres du corps étudiant et la communauté plus large du campus pour travailler à un système alimentaire démocratique sur le campus qui soit accessible, durable et diversifié ».¹⁰

4.3. Autres universités

D'autres universités peuvent servir de modèle pour les mesures prises par l'AÉUM et l'administration de l'université. Par exemple, en 2022, l'Université de la Colombie-Britannique a engagé 850 000 \$ CA dans des initiatives de sécurité alimentaire¹¹ à long terme, notamment un programme de partage de repas, une banque alimentaire et le café étudiant Sprouts.

À l'Université Concordia, les cafés et les coopératives gérés par des membres du corps étudiant tels que Le Frigo Vert, The Hive Cafe et People's Potato bénéficient également du soutien de l'université. Ces organisations et d'autres représentations étudiantes sont même invitées à travailler en collaboration avec les services de restauration de Concordia pour créer un plan de systèmes alimentaires durables¹² tous les cinq ans qui établit des objectifs précis pour l'accès à des options alimentaires saines, abordables et durables sur le campus.

¹⁰ Mission de la [McGill Food Coalition](#).

¹¹ Alma Mater Society of UBC, [Long Term Food Security Plan](#).

¹² Université Concordia, [Sustainable Food Systems Plan](#), Sustainability Action Plan 2020-2025.

5. Mandats

5.1. L'AÉUM accordera la priorité aux initiatives locales, dirigées par des membres du corps étudiant et communautaires et aux pratiques agricoles durables par rapport aux grandes chaînes de restaurants dans tous les efforts de plaidoyer et de planification d'événements sur la sécurité alimentaire, en veillant à ce que les services et l'activisme s'alignent sur les principes de service et de leadership énoncés dans sa constitution.

5.2. L'AÉUM adaptera ses initiatives de sécurité alimentaire chaque fois que possible pour répondre aux divers besoins d'accessibilité des membres, en tenant compte de l'impact des systèmes d'oppression croisés (par exemple, le racisme, la grossophobie, le capacitisme, le classisme).

5.3. L'AÉUM doit promouvoir l'accès à des options alimentaires culturellement pertinentes et, dans la mesure du possible, donner la priorité aux besoins d'accessibilité des membres ayant des besoins alimentaires précis (par exemple, végétaliens, casher, halal, sans allergènes).

5.4. L'AÉUM accordera la priorité aux fournisseurs de nourriture dirigés par des Autochtones dans la mesure du possible, en particulier lors d'événements liés à l'éducation et à la solidarité autochtones.¹³

5.5. L'AÉUM veillera à ce que des options alimentaires soient disponibles lors d'événements publics parrainés par l'AÉUM dans la mesure du possible, en particulier pendant les repas.

5.6. Bien que la campagne 2023 visant à accroître l'accès à la nourriture abordable pour les membres du corps étudiant, connue sous le nom de « Let's Eat McGill », ne soit plus active au moment de la rédaction de la présente politique, le portefeuille des affaires externes de l'AÉUM s'efforcera de défendre les valeurs de la campagne Let's Eat, McGill de 2023, et travaillera avec les futures campagnes de justice alimentaire, dans la mesure du possible, conformément à la politique de l'AÉUM et aux valeurs de la campagne.

Ces objectifs de campagne comprennent :

- Organiser le plaidoyer étudiant autour de la sécurité alimentaire à l'Université McGill ;
- Connecter les groupes existants liés à l'alimentation sur et à l'extérieur du campus ;
- Plaider pour des options alimentaires abordables et durables sur le campus et l'autonomie des membres du corps étudiant par rapport aux systèmes alimentaires.

¹³ [Voir la politique de solidarité envers les autochtones de l'AÉUM de 2021, en particulier la section 4 : Mise en œuvre](#)

5.7. Dans cette mesure, la vice-présidence (affaires externes) et la vice-présidence (clubs et services) veillent à ce que :

- Les clubs et services liés à l'alimentation soient informés des ressources et de l'assistance qui leur sont disponibles par le biais de l'AÉUM ;
- Les ressources des options alimentaires abordables existantes, telles que le garde-manger de l'AÉUM, le café Gerts, le McGill Farmers Market, Elèves des Champs (EDC), cuisine de minuit et le SNAC sont correctement compilées et communiquées aux membres par le biais des médias sociaux et d'autres activités de sensibilisation, en collaboration avec la McGill Food Coalition ;
- Le lobbying et la défense des intérêts sont entrepris à l'égard de l'administration de McGill sur des sujets, y compris, mais sans s'y limiter : la baisse des prix des cafétérias et la mise en œuvre de solutions de rechange aux ventes d'aliments privatisés. Ces solutions peuvent inclure, sans s'y limiter, les repas subventionnés, les cafés étudiants et les entreprises fournisseuses à but non lucratif.

5.8. La vice-présidence (affaires externes), la commission à l'engagement communautaire, ainsi que les coordinations du garde-manger, veilleront à ce que le plan suivant soit mis en œuvre et maintenu avec succès dans le cadre de leurs mandats respectifs :

[03-02-2025 | Proposition de projet de garde-manger de l'AÉUM](#)

6. Responsabilité

6.1. La vice-présidence (affaires externes) et la personne spécialisée en recherche en matière de politique et de mobilisation doivent s'assurer qu'il existe une page mise à jour sur le site web des affaires externes consacrée à la discussion des groupes et des projets liés à la sécurité alimentaire sur le campus et au sein de l'AÉUM, ainsi que des ressources disponibles pour les membres du corps étudiant ayant besoin de soutien.

6.2. La vice-présidence (clubs et services) doit formuler, distribuer et résumer les résultats d'une enquête annuelle sur les expériences actuelles des membres du corps étudiant en matière de sécurité alimentaire, l'état des options de restauration sur le campus, ainsi que les besoins précis de la communauté étudiante pour mieux comprendre l'efficacité des efforts de l'AÉUM.